
Les discours du Trône de l'Ontario vus par le prisme des mass media

par James Cairns

L'article présente les points saillants d'une étude plus globale sur l'évolution de la couverture médiatique consacrée à la cérémonie d'ouverture de la législature ontarienne, au XX^e siècle. La première section résume les limites des méthodes traditionnellement employées pour couvrir l'inauguration des sessions parlementaires. La deuxième section décrit l'évolution observée dans l'approche et la description journalistiques des séances inaugurales, au fil du siècle dernier. Enfin, la dernière section tire des conclusions générales sur les institutions parlementaires et la culture politique.

Les chercheurs en communication du Canada ont observé depuis longtemps que « les médias façonnent notre environnement psychique, spécialement quant aux sujets qui débordent notre expérience personnelle directe, un champ qui recouvre la plupart des aspects de la chose politique »¹. Le sociologue britannique John B. Thompson emploie l'expression « publicité médiatique » pour mettre en lumière les façons dont les moyens de communication tels que les journaux, la télévision et Internet instillent un sentiment d'expérience commune parmi des observateurs politiques distants et diversifiés². De toute évidence, les mass media jouent un rôle clé dans la manière dont les gens se perçoivent comme faisant partie de communautés politiques élargies. Mais, comme l'implique l'expression utilisée par Thompson, il importe de se rappeler que les médias non seulement véhiculent une information politique, mais aussi contribuent à forger les schèmes mêmes de compréhension de la réalité

politique. Cette idée est centrale au champ d'étude parlementaire, parce qu'elle laisse entendre que les fonctions de création de la réalité exercées par les médias de masse sont à la fois dépendantes et révélatrices d'une compréhension commune de la signification des institutions politiques.

Approches standard des séances inaugurales

Au Canada, les interprétations données à l'inauguration des sessions législatives sont conceptuellement limitées par une prédisposition à appréhender l'événement comme une activité exclusivement parlementaire. Dans les rares études consacrées à ce thème, l'ouverture est habituellement décrite comme s'insérant dans l'administration du Parlement, dans les fonctions cérémonielles de la Couronne ou dans le programme d'action (explicite ou caché) du gouvernement. Les ouvrages de science politique adoptent le même angle en interprétant l'ouverture comme le début d'une nouvelle session législative, comme une commémoration de l'héritage britannique du Canada ou comme une énumération des orientations proposées par le gouvernement.

Il n'y a donc pas lieu de se surprendre de l'abondante représentation des questions parlementaires dans les ouvrages savants. Les ouvertures de session sont une affaire parlementaire, mais est-ce tout ce qu'elles sont? Considérant les trois perspectives selon lesquelles les politologues envisagent habituellement le rituel de la vie citoyenne, il devient apparent qu'un élément a été constamment évacué du

*James Cairns est un étudiant diplômé de l'Université Ryerson, à Toronto. Le présent article repose sur sa thèse de doctorat intitulée *From Social Celebration to Politics as Usual: Newspaper coverage of the Legislative Opening in Ontario, 1900-2007* (De la célébration sociale à la politique courante : couverture journalistique de l'ouverture de la législature ontarienne, 1900-2007). L'auteur souhaite remercier Kate Cairns, Rick Cairns, Frederick J. Fletcher et David E. Smith, qui ont commenté les versions précédentes de ce document, ainsi que le Conseil de recherches en sciences humaines, pour son soutien financier.*

débat : le peuple. L'événement représente une *promesse* d'activité politique parlementaire, tant littéralement que figurativement. Mais comment l'affaire prend-elle vie hors des murs du Parlement? La question n'est jamais posée. Même si les citoyens ne constituent pas l'unique auditoire de l'ouverture, ils n'en représentent pas moins un auditoire important, peut-être pas par règle mais certainement par convention. Où se situe la population par rapport à l'ouverture des sessions législatives?

Les ouvertures vues par le prisme des mass media

« Pour la majorité des citoyens vivant dans une société de masse comme le Canada, le principal lien constant qu'ils entretiennent avec leurs leaders et leurs institutions passe par les mots, les sons et les images que véhiculent les mass media³. » Ainsi, en pratique, la signification des ouvertures parlementaires pour les citoyens correspond à la couverture médiatique de ces inaugurations. Comment la signification des ouvertures des législatures ontariennes a-t-elle été présentée dans les grands journaux entre 1900 et 2007⁴?

Dans les quatre premières décennies du XX^e siècle, les journaux dépeignaient la cérémonie comme telle — la scène et son contexte à Queen's Park — comme la caractéristique saillante du processus d'ouverture.

En plus de respecter des obligations constitutionnelles, l'ouverture était perçue comme « un événement mondain, où de simples hommes d'État siégeaient dans l'obscurité des banquettes arrières [...] pendant que la société s'éboudissait. Et la société s'en donnait à cœur joie⁵! » L'entassement de la foule, les toilettes flamboyantes des invités et la solennité de la procession royale étaient présentés comme des exemples de la richesse et de la prospérité de l'Ontario. Ainsi, en 1905, le *Toronto Star* interprétait la « scène à l'intérieur de la chambre » non seulement comme la confirmation de la capacité de l'élite sociale à organiser une fête, mais comme « une preuve indiscutable [...] du caractère prospère et progressiste de l'Ontario »⁶.

Habituellement, les articles de presse étaient structurés chronologiquement. Ils commençaient par décrire l'arrivée des spectateurs à l'Assemblée législative (beaucoup venant s'installer dans les tribunes publiques de trois à cinq heures avant le prononcé du discours du Trône), puis le spectacle de la procession officielle, ensuite le déroulement des procédures administratives et le discours du Trône comme tel, enfin le thé d'après-discours qui était habituellement organisé dans les appartements du lieutenant-gouverneur. La cérémonie était présentée comme revêtant une importance particulière pour les femmes, puisque, avant 1944, elle constituait, pour ces dernières, l'unique occasion légitime de prendre place sur le parquet de l'Assemblée législative ontarienne. Même après l'élargissement du droit de vote en 1917, la présence féminine à l'ouverture de la session méritait une mention dans les

journaux : en 1925, par exemple, on pouvait lire qu'une « vue de la tribune révélait un millénium féministe, la transformation d'un parlement d'hommes en un parlement de femmes »⁷. Les pages féminines des journaux énuméraient nommément les centaines d'invités et décrivaient en détail les robes de la « gent officielle féminine de l'Ontario »⁸.

En général, la couverture du discours du Trône consistait alors en un ou deux grands reportages consacrés à l'ensemble du programme d'action législative. Les journalistes ne disséquaient pas le contenu du discours, n'en évaluaient pas les effets potentiels sur différents groupes sociaux ni ne rapportaient la réaction des partisans ou des opposants du gouvernement. Par exemple, après avoir décrit sur toute une colonne la scène et le contexte de l'événement à Queen's Park, un article du *Star* publié en 1915 poursuit ainsi : « Le discours du Trône souligne que la province fait face à un déficit marqué, et prévoit une taxe spéciale pour le combler. Les autres mesures prévues comprennent l'adoption du *Moratorium Act*, la modification du *Workmen's Compensation Act* et du *Liquor License Act*, l'amélioration des règles d'inspection des chaudières et l'adoption de bonnes mesures législatives sur la voirie »⁹. Il est presque impossible d'imaginer une époque où la discussion des déficits et de la fiscalité de la province suivait une description détaillée du « plein cérémonial d'État » et de la « procession du lieutenant-gouverneur », ou encore l'absence de réactions de la part des politiciens et des associations extra-parlementaires aux politiques proposées lors du rituel. Et pourtant, toute analyse critique des orientations envisagées était, en règle générale, suspendue pour la journée.

En puisant au langage du vaudeville pour expliquer la signification et la popularité de la cérémonie de Queen's Park, le *Toronto Evening Telegram* signalait, en 1905 : « L'ouverture d'une législature est à la fois une parade mondaine, un défilé militaire et une démonstration politique. Un promoteur capable de pourvoir son projet de tous ces attributs n'aurait pas besoin d'emprunter de l'argent à ses proches¹⁰. » Malgré sa formulation partiellement humoristique, cette observation résume bien le type de couverture accordée aux cérémonies d'ouverture par les journaux de la première partie du XX^e siècle. Sans aucun doute, les orientations proposées et les partis politiques étaient perçus comme des éléments centraux de l'événement, mais ses significations multiples, quelquefois contradictoires et loin d'être exclusivement législatives étaient généralement dépeintes comme sa caractéristique essentielle.

Dans l'après-guerre, la mise en évidence graduelle du discours du Trône a constitué une tendance clé dans la couverture journalistique. Dans l'actuel bassin de savoir journalistique présumé, le programme législatif proposé a acquis une importance telle que même les journalistes de la tribune de la presse à Queen's Park désigneront rarement l'ouverture autrement que « la journée du discours du Trône¹¹ ». Considérée comme symptomatique des virages

Comparaison des thèmes abordés dans la couverture médiatique de l'ouverture de la législature

	Nombre total d'articles		Thème principal : lieu et contexte		Thème principal : discours du Trône/politique partisane	
	1900-1945	1950-2007	1900-1945	1950-2007	1900-1945	1950-2007
	<i>Globe and Mail</i>	83	119	58 (70 %)	40 (34 %)	25 (30 %)
<i>Toronto Daily Star</i>	76	163	45 (59 %)	45 (28 %)	31 (41 %)	118 (72 %)
<i>Toronto Evening Telegram / Sun</i>	76	143	63 (83 %)	55 (38 %)	13 (17 %)	88 (62 %)
Total	235	425	166 (71 %)	140 (33 %)	69 (29 %)	285 (67 %)

conceptuels opérés au long du XX^e siècle, cette révision terminologique laisse croire que la signification de l'événement a connu un changement non pas de degré mais bien d'essence. Le tableau ci-dessous révèle que l'approche journalistique dominante d'antan a subi un renversement complet dans l'après-guerre.

Les pages de journaux exclusivement consacrées au discours du Trône illustrent bien les interprétations contemporaines de la signification des ouvertures de session législative. Ces « pages du discours du Trône » figurent quelque part dans le premier cahier du journal. Tout en pouvant véhiculer plus d'une douzaine d'articles sur différents projets de politique, cette nouvelle forme de nouvelles se distingue par la présence, en haut de page, d'un bandeau qui unit les divers articles et images sous un thème central, par exemple « Le plan ennuyant de Bill¹² », « Le discours du Trône des Tories¹³ », « Le discours du Trône de l'Ontario¹⁴ » ou, simplement, « Le discours du Trône¹⁵ ».

La prolifération et la professionnalisation des analyses consacrées au discours du Trône ont une conséquence imprévue, à savoir une montée d'intérêt envers les sujets absents du discours. La conférence de presse marquant l'ouverture de la législature, résultante de l'ère télévisuelle, constitue le forum typique où ces absences sont soulignées. La conférence de presse est importante pour deux raisons. Tout d'abord, l'attitude toujours plus inquisitrice des journalistes y oblige le gouvernement à répondre de son discours du Trône d'une façon non exigée par la procédure parlementaire. Soulignons toutefois que les conférences de presse représentent également, pour le gouvernement, une tribune publique idéale afin de promouvoir ses projets législatifs. Deuxièmement, dans une optique de politique partisane, la conférence de presse offre ce que la Chambre elle-même n'offre pas : une plate-forme où l'opposition parlementaire peut formuler des critiques durant la journée de l'ouverture.

Ni en 1950, ni en 1955, les journaux ne citent l'opposition, mais, dans chaque échantillon examiné après 1960, tous

présentent au moins une réaction de l'opposition au discours du Trône. En quatre occasions différentes, parmi l'échantillonnage d'après-guerre, l'opposition a été citée dans six articles lors d'une même année. Contrairement au type de couverture qui caractérisait le début du XX^e siècle, où l'on considérait que l'ouverture de la législature marquait une pause dans le traditionnel processus d'affrontement politique, l'événement fait dorénavant partie des luttes partisans qui constituent le lot quotidien de la politique ontarienne. Cette tendance s'est exacerbée après-guerre par l'avènement de chroniqueurs d'opinion provocateurs qui mettent en lumière et évaluent les stratégies partisans marquant la journée d'ouverture.

Enfin, depuis les années 1970, la couverture de la journée d'ouverture inclut de nouveaux types d'apports émanant d'individus et de groupes extra-parlementaires. Par exemple, en 1990, le *Globe and Mail* a publié en manchette un article qui débutait ainsi : « S'il n'en tient qu'à Vyrn Peterson, la nouvelle centrale nucléaire de l'Ontario sera construite tout juste en aval de cet atelier de soudure encombré, en bordure de la route transcanadienne à Blind River¹⁶. » Cet article a été rédigé en vue du discours du Trône de cette journée, dans le contexte de la prise imminente d'une décision gouvernementale sur l'opportunité d'intensifier la production d'énergie nucléaire. Mais qui est Vyrn Peterson? Ce n'est pas un politicien, mais un citoyen intéressé. Les lecteurs ont aussi droit à l'opinion d'Ed Burt, « un éleveur de bœufs et de porcs », qui juge « tout simplement stupide » l'idée d'aménager une centrale nucléaire à Blind River. Plus loin dans l'article, le vice-président de l'Association nucléaire canadienne présente le point de vue de l'industrie. Bref, quelques heures avant la présentation en Chambre du discours du Trône, les journaux se faisaient l'écho d'intervenants extra-parlementaires débattant du programme législatif de la province.

Si l'ouverture de la législature était autrefois dépeinte comme la représentation de tout un ordre social hiérarchique s'articulant autour de la haute société, elle symbolise

aujourd'hui le marché concurrentiel des idées d'une société libérale-pluraliste idéale. Ce constat, de même que les autres observations formulées ci-dessus, mérite une explication plus approfondie. Cependant, la discussion précédente ne visait pas à expliquer, mais plutôt à mettre en évidence, des tendances jusque-là négligées.

Conséquences pour le secteur des études parlementaires

Cette étude de cas vient étayer l'argument voulant que la couverture journalistique révèle une évolution du savoir social concernant l'événement central du calendrier parlementaire. À la lumière de la couverture de la journée d'ouverture de la session législative en Ontario, quelles conclusions générales peut-on tirer sur les avantages d'étudier les affaires parlementaires en empruntant le point de vue des mass media? Tout d'abord, l'adoption d'une perspective médiatique donne une idée de l'ambiguïté entourant la signification des institutions politiques centrales du Canada. Contrairement aux résultats prévisibles qu'on peut obtenir en tentant de cerner exactement ce qu'est l'ouverture de la session parlementaire, un projet qui s'efforce de montrer les diverses perceptions de ce rituel dans la couverture journalistique permet de l'envisager comme un événement à la fois pratique *et* rituel, anachronique *et* pertinent, capable à la fois d'exciter *et* de calmer. Cette perspective met en lumière à la fois les politiques *et* l'affectation, les plans *et* les incertitudes, les craintes *et* les assurances. Elle souligne les promesses *et* les échecs, le pouvoir *et* la fragilité, le passé *et* l'avenir. La recherche sur les législatures au Canada « n'a jamais été hautement théorique¹⁷ », comme le souligne le récent appel de Malloy en faveur d'une nouvelle génération d'études législatives qui transcendent les conceptions classiques de gouvernement responsable pour se « pencher davantage sur d'autres conceptions de la représentation et de la responsabilité démocratique »¹⁸. En abordant le domaine parlementaire selon une approche médiatique, on dispose de la latitude théorique nécessaire pour explorer le fait que le Parlement exerce constamment une multiplicité de rôles et de formes d'autorité.

Deuxièmement, l'étude de cas révèle qu'une approche médiatique peut aider à éclairer l'évolution historique du Parlement. Certes, la couverture médiatique d'antan n'est pas toujours aussi riche que ce reportage paru en 1930 dans le *Globe de Toronto*, où la cérémonie d'ouverture de cette année-là était vue par les yeux du fantôme du parlementaire et mémorialiste britannique Samuel Pepys (1633-1703). Cet article est cependant un exemple exceptionnel et intrigant qui permet de faire valoir un argument général, à savoir que les conceptions populaires du Parlement ne sont pas fixes. Au contraire, elles sont temporellement marquées et peuvent évoluer au fil des ans. Dans une perspective moderne, la couverture historique peut sembler étrange, mais il ne faut pas oublier ce qu'a écrit Robert Darnton, célèbre historien culturel :

« Quand on ne peut saisir la signification d'un proverbe, d'une blague, d'un rituel ou d'un poème, on sait qu'il y a quelque chose à débroussailler. En décortiquant le document là où il est le plus opaque, on peut être en mesure de percer au jour un système de signification étranger¹⁹. »

La narration faite par le fantôme de Pepys commence à s'éclaircir quand on la considère en tenant compte du fait que « jusqu'à la Seconde Guerre mondiale au moins, la monarchie et l'Empire britannique avaient presque statut de culte dans la société canadienne »²⁰. Témoin de nombreuses cérémonies d'ouverture au premier de tous les parlements, Pepys était idéalement placé pour porter un jugement sur la pompe impériale du Dominion. (Son verdict? Des éloges sans réserves.) Ce serait déborder le champ d'intérêt du présent article que d'approfondir les liens entre l'ouverture des sessions législatives et la culture britannique en Ontario. Mais il convient de souligner que ces liens se précisent quand on lit le récit de Pepys à la lumière des questions suivantes : Qui a produit ce récit, à qui s'adresse-t-il, et pourquoi? Que révèle le récit au sujet de l'autorité du producteur? Que laisse-t-il entendre au sujet des attentes du lecteur? Et, au premier chef : Quels sont les messages implicites du récit, c'est-à-dire les éléments non explicites mais qu'il faut postuler pour donner un sens au récit?

La formulation d'une liste de questions constitue une bonne façon d'introduire le point final argué dans le présent article, puisque les particularités et les virages observés dans la couverture des journées d'ouverture indiquent que l'adoption d'une approche médiatique engendre de nouvelles questions sur le mode de fonctionnement de l'autorité parlementaire au niveau culturel. Au risque d'obscurcir sous une couche de jargon théorique la valeur pratique de cette idée, il convient d'apporter une certaine clarification, car le terme « culture » est hautement contesté. Aux fins de la discussion, on peut définir la culture comme « un système de conceptions héritées, exprimées en formes symboliques par lesquelles [les humains] communiquent, perpétuent et enrichissent leurs connaissances et leurs attitudes à l'égard de la vie »²¹.

Point n'est besoin de caractériser les citoyens comme de naïfs faibles d'esprit qui croiront tout ce qu'ils voient à la télévision pour apprécier le fait qu'étudier les affaires parlementaires dans une optique médiatique permet d'intégrer la population au cadre d'analyse. Afin de circonscrire les hypothèses communes mais non énoncées sur la signification des institutions et des acteurs politiques pour les gens qu'ils représentent, il est essentiel de poser des questions sur la couverture médiatique. De telles questions se révèlent être de riches occasions de savoir comment le citoyen moyen (lecteur de journaux) perçoit le Parlement. Cela ne signifie pas qu'une expérience de réflexion créatrice peut se substituer à l'efficacité politique. Mais, si l'on souhaite que la recherche sur les législatures conserve sa pertinence en cette époque de constant perfectionnement et de généralisation croissante des

technologies de communication, il faut que les chercheurs conçoivent de nouvelles façons d'appréhender la politique législative selon l'optique des mass media. À ceux qui affirment que la culture ressortit à un quelconque autre champ d'analyse, nous répondons que la couverture médiatique fait tout autant partie de ce qu'est le Parlement que le jour du budget et les sonneries d'appel au vote. Les experts en matière parlementaire sont idéalement placés pour tracer de nouvelles voies dans ce domaine d'étude; ils sont, après tout, des spécialistes du Parlement.

Quelles parties du Parlement sont couvertes de près et, dans la couverture médiatique, quel type d'information est explicite et implicite sur leur forme et leur fonction? Quelles caractéristiques du Parlement ne sont pas couvertes mais mériteraient une meilleure attention médiatique; est-ce que, dans les autres provinces ou territoires, on a des idées sur la façon d'améliorer la situation au Canada? Est-il possible de cerner les erreurs récurrentes dans les descriptions médiatiques du Parlement ainsi que leur incidence sur la démocratie canadienne? Qu'en est-il du Sénat canadien — en quoi ses formes et ses fonctions sont-elles façonnées par les mass media? Quelles similitudes et quelles différences peut-on observer dans la couverture médiatique de différentes législatures provinciales? Quelle est la place des groupes extra-parlementaires (femmes, immigrants, chambres de commerce, enfants, syndicats, Premières nations, conseils municipaux, etc.) dans la couverture médiatique des affaires parlementaires? Cette couverture a-t-elle changé au fil du temps?

David E. Smith, dans un ouvrage sur la Chambre des communes qui lui a valu le prix Donner, nous encourage en soutenant que ces types de questions commencent effectivement à occuper une place plus centrale dans les études parlementaires au Canada. Dans l'avant-dernier chapitre, Smith demande : « Est-ce que les médias privilégient une rhétorique ou un modèle démocratique par rapport à un autre, c'est-à-dire parlementaire, constitutionnel ou électoral²²? » Une récente tendance observée dans la couverture journalistique de l'ouverture de la législature donne un exemple de fonctionnement médiatique qui encourage un modèle de « démocratie électorale » selon Smith. N'oublions pas que, depuis la Seconde Guerre mondiale, la couverture des journées d'ouverture privilégie de plus en plus le débat entre parlementaires, groupes extra-parlementaires et journalistes, dans ce qu'on pourrait appeler la sphère élargie de la politique législative. À mesure que s'affirme le rôle des médias comme facilitateurs du débat politique, l'Assemblée législative, comme lieu, perd une partie de sa centralité et de son autorité. Reconnaisant les limites d'une unique étude de cas, nous nous contenterons toutefois de conclure avec Smith que ces questions méritent d'être approfondies.

Selon les thèmes et les échelles d'analyse que privilégieront les chercheurs à l'avenir, le recours à différentes approches

médiatiques en recherche parlementaire nécessitera que l'on aborde différemment le savoir scientifique sur les mass media et la société. Certains chercheurs en matière parlementaire pourraient lire abondamment sur les questions communicationnelles et culturelles avant de formuler de nouvelles questions de recherche. De nombreux politologues le font déjà, comme en témoignent de récents travaux concernant la couverture médiatique des élections, de la publicité politique et des questions de race et de genre²³. D'autres pourraient choisir d'examiner de manière plus informelle les contenus des médias, en utilisant la couverture médiatique non pas comme une méthode visant à produire des conclusions, mais comme une façon d'inspirer les questions initiales. Quelles que soient les traditions théoriques et méthodologiques particulières qui sous-tendent les nouvelles approches médiatiques, l'augmentation du nombre de chercheurs parlementaires qui s'intéressent à la perception de leur champ d'étude vu par la loupe des mass media aura pour effet d'enrichir le secteur des études parlementaires.

Notes

1. Frederick J. Fletcher et Daphne Gottlieb Taras, « Images and issues: The mass media and politics in Canada », dans *Canadian politics in the 1990s*, 3^e éd., sous la direction de M.S. Whittington et G. Williams, Scarborough, Nelson, 1990, p. 221.
2. John B. Thompson, *The media and modernity: A social theory of the media*, Cambridge, Polity Press, 1995, p. 126.
3. Robert Everett et Frederick J. Fletcher, « The mass media and political communication in Canada, » dans *Communications in Canadian society*, 5^e éd., sous la direction de C. McKie et B.D. Singer, Toronto, Thompson Educational Publishing, p. 167.
4. La série de textes examinés dans l'étude générale regroupe 660 articles de journaux tirés de quatre quotidiens ontariens : le *Toronto Evening Telegram* (le *Toronto Telegram* de 1949 à 1971), le *Globe* de Toronto (le *Globe and Mail* depuis 1936), le *Toronto Daily Star* (le *Toronto Star* depuis 1971) et le *Toronto Sun*. Si nous avons choisi ces publications particulières, c'est à la fois parce qu'elles traitent couramment de la politique ontarienne et en raison de leur fort tirage. À partir d'une méthode d'échantillonnage avec écart maximal, les textes ont été choisis en fonction des principes suivants : *En commençant par 1900 et par incréments quinquennaux, l'échantillon textuel comprend tous les articles de journaux qui concernent la première ouverture de session législative d'une année donnée et qui ont paru dans toute section du Globe, du Star, du Telegram et du Sun, la journée même du discours du Trône ou le lendemain des cérémonies d'ouverture.* La raison pour laquelle l'échantillon finit par une année se terminant sans « 0 » ou « 5 » s'explique par l'absence d'ouverture législative en 2000, et qu'on a donc plutôt analysé la première ouverture de 2001. Cinq années plus tard, comme il n'y a pas eu d'ouverture en 2006, le corpus conclut sur la couverture de 2007. En nous fondant sur des études méthodologiques concernant la narration et la mise en contexte médiatiques, nous avons préparé un barème de codage incluant les catégories aussi bien qualitatives que quantitatives. Après deux opérations de codage expérimental visant à mettre au point une approche systématique, nous avons recouru à une unique feuille de codage pour analyser la totalité des 660 articles du corpus. Cinq entrevues avec des journalistes et

-
- d'autres personnes travaillant à Queen's Park viennent étayer la recherche textuelle. Pour obtenir une copie du barème de codage final, veuillez communiquer avec l'auteur, à l'adresse j3cairns@ryerson.ca.
5. *Toronto Evening Telegram*, 16 février 1915, p. 4.
 6. *Ibid.*, 23 mars 1905, p. 7.
 7. *Toronto Daily Star*, 11 février 1925, p. 7.
 8. *Toronto Evening Telegram*, 11 février 1925, p. 9.
 9. *Toronto Daily Star*, 16 février 1915, p. 2.
 10. *Toronto Evening Telegram*, 23 mars 1905, p. 9.
 11. Thomas Walkom, interviewé par l'auteur, 23 avril 2007.
 12. *Toronto Sun*, 12 mars 1980, p. 3, 62-63.
 13. *Toronto Star*, 5 juin 1985, p. A16, A17.
 14. *The Globe and Mail*, 21 novembre 1990, p. A8.
 15. *Toronto Star*, 30 novembre 2007, p. A19.
 16. *The Globe and Mail*, 20 novembre 1990.
 17. Michael M. Atkinson et Paul G. Thomas, « Studying the Canadian Parliament », *Legislative Studies Quarterly*, vol. 18, n° 3 (août 1993), p. 424; voir également Mark Sproule-Jones, « The enduring colony? Political institutions and political science in Canada », *Publius*, vol. 14, n° 1 (1984), p. 93-108.
 18. Jonathan Malloy, « L'approche du gouvernement responsable » et son effet sur les études législatives canadiennes, Groupe canadien d'études des questions parlementaires, 2002, p. 15. *Perspectives parlementaires*, n° 5.
 19. Robert Darnton, *The great cat massacre... and other episodes in French cultural history*, New York, Vintage Books, 1985, p. 5.
 20. Daniel Francis, *National dreams: Myth, memory, and Canadian history*, Vancouver, Arsenal Pulp Press, 1997, p. 53.
 21. Clifford Geertz, *The interpretation of cultures*, New York, Basic Books, 1973, p. 89.
 22. David E. Smith, *The people's House of Commons: Theories of democracy in contention*, Toronto, University of Toronto Press, 2007, p. 133.
 23. Voir par exemple Elisabeth Gidengil et Joanna Everitt, « Filtering the female: Television news coverage of the 1993 Canadian leaders' debates », *Women & Politics*, vol. 21, n° 4, 2000, p. 105-31; Frederick J. Fletcher (dir.), *Sous l'œil des journalistes : la couverture des élections au Canada*, Toronto, Dundurn Press/Montréal, Wilson & Lafleur, 1991. Volume 22 des études de recherche de la Commission royale sur la réforme électorale et le financement des partis; Jonathan W. Rose, *Making 'pictures in our heads': Government advertising in Canada*, Westport, Praeger, 2000; Linda Trimble, « Gender, political leadership and media visibility: *Globe and Mail* coverage of Conservative Party of Canada leadership contests », *Revue canadienne de science politique*, vol. 40, n° 4, 2007, p. 969-93; Yasmin Jiwani, *Discourses of denial: Mediations of race, gender, and violence*, Vancouver, UBC Press, 2006.
-